

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juillet à 09 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des sports Giroux Sannier (*arrêté municipal du 29 juin 2020*), sous la Présidence de **Monsieur Raphaël JULES**, en suite de la convocation en date du 16 juillet 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 28**

**Nombre de conseillers municipaux votants : 33**

**Etaient présents :** Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- *Hélène BERNAERT, pouvoir à Raphaël JULES.*
- *René WIART, pouvoir à Marcel LEVEL.*
- *Philippe BOGGIO, pouvoir à Geoffrey FOURCROY.*
- *Guillaume SAVEANT, pouvoir à Wilfrid ANFRY.*
- *Julietta WATTEZ, pouvoir à Sylvie BERNARDINI.*

**Monsieur Guillaume PRUVOST est désigné secrétaire de séance.**

**DÉLIBÉRATION N° 2020-2-15**

**Election des représentants du Conseil Municipal à la Commission Communale des Impôts Directes.**

**Commission communale des impôts directs**

Conformément à l'article 1650 du code Général des Impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, cette commission est composée d'un président (le Maire ou un adjoint délégué), de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette Commission tient une place centrale dans la fiscalité locale directe, elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil Municipal.

.../...

En annexe de la présente délibération, il est proposé une liste de 32 personnes susceptibles de siéger à la Commission communale des impôts directs.

**Président** : Raphaël JULES (Maire de Saint Martin Boulogne)

Civilité	NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse
Monsieur	ALTAZIN	Régis	11/04/1957	93 route de Paris
Madame	ANDRZEJAK	Justine	14/03/1988	27 rue Marteau
Monsieur	ANFRY	Wilfrid	29/10/1966	27 route de Calais
Madame	BERNARDINI	Sylvie	22/10/1962	8 rue de Marlborough La Charmelière Appt 8 bât A
Madame	BERTIN	Laurence	04/11/1972	18 rue Pasteur
Madame	BODO	Vanessa	29/04/1982	43 rue Mont Joie - Appt 111
Madame	CABOCHE	Stéphanie	08/10/1970	28 rue Jules Ferry
Madame	CHASSOT- ROUTTIER	Brigitte	14/01/1967	67 route de Calais
Monsieur	COQUERELLE	Francis	27/03/1948	5 rue Cuvier
Monsieur	DECAIX	Maxence	24/07/1978	137 route de Desvres
Monsieur	DELACOUR	Christian	24/09/1957	18 rue Molière
Madame	DELARUE	Sophie	12/10/1969	13 rue du Mont d'Ostrohove
Madame	DELOT	Anne	12/01/1970	41 rue du Mont Joie - Appt 125
Monsieur	DELPORTE	Patrick	15/04/1966	15 Impasse Maquétra
Madame	DUHAMEL	Patricia	21/03/1955	67 rue Charles Gide
Monsieur	DUQUESNOY	Marcel	16/11/1959	31 rue du Général Mangin
Monsieur	DUVERCHIN	Alexandre	24/01/1979	222 route de Saint Omer
Madame	EVARD	Sophie	14/07/1966	16 route de Desvres
Monsieur	FANTINI	Grégoire	01/06/1989	2 Chemin Villebois - Appt 1201
Monsieur	FOURCROY	Jessy	14/05/1977	7 Résidence Ronsard
Madame	LEBON	Pascale	11/06/1957	9 rue Duminy
Madame	LEGRAND	Régine	24/11/1954	11 rue Raymond Poincaré
Monsieur	LEVEL	Marcel	07/12/1955	35 rue Paul Bert
Madame	MAGNE	Annick	21/02/1969	62 rue au Bois
Monsieur	MARETTE	Stéphane	23/09/1971	12 rue de Wicardenne
Monsieur	MULLER	Vincent	26/09/1979	190 route de Saint Omer
Monsieur	PRUVOST	Guillaume	17/11/1992	2 Chemin Villebois - Appt 1010
Madame	SILVESTRE	Carol	14/04/1980	26 Allée Théodore Monod
Madame	WATTEZ	Julietta	27/06/1978	35 rue Voltaire
Monsieur	WIART	René	28/07/1953	55 rue Marteau
Madame	WILBAL	Dominique	15/02/1958	232 rue du Four à Chaux
Madame	WILLEM	Caroline	07/11/1972	31 rue du Stade

.../...

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**ADOpte** la liste proposée, pour permettre la désignation des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts directs.

**Nombre de votants : 33**

**POUR : 26**

**ABSTENTION : 7**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

*Saint-Martin-Boulogne, le 25 juillet 2020*

Le Maire,  
**Raphaël JULES**

*Transmis à la Sous-Préfecture le 29/07/2020*

*Affiché notifié le 29/07/2020*

*Rendue exécutoire la présente décision le 29/07/2020*

*Saint-Martin-Boulogne, le 29/07/2020*

*Le Maire,*



**Voies et délais de recours**

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : <http://www.telerecours.fr>.